

Demande de subvention d'Action

Association sportive – Année 2021

Dossier à retourner à : Mairie de Privas – Service des Sports, Place de l'Hôtel de Ville

BP 612 – 07000 PRIVAS. Mail : service.sports@privas.fr

Notre Commune bénéficie d'un tissu associatif dynamique qui participe au renforcement du lien social et contribue à la vitalité de notre bassin de vie. Une subvention ne constitue en aucun cas un droit acquis pour une association. La commune n'est pas tenue de verser une subvention. Si elle le fait pour soutenir un projet, des actions ponctuelles ou régulières dans le cadre de l'intérêt général, elle reste libre de reconduire ou non, tout ou partie du soutien accordé. L'association doit être déclarée conformément à la loi du 1/07/1901. Aucune subvention ne sera versée la première année d'existence de l'association.

Pour la qualité de vie de tous, l'engagement d'une association à préserver l'environnement, à s'inscrire dans la transition écologique est indispensable. Pensez-y à l'occasion de l'organisation de vos événements et manifestations.

FICHE N°1 : PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

NOM :

Sigle :

Objet :

Numéro de SIRET :

Date de publication de la création au Journal Officiel :

Activités principales réalisées :

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Courriel :

Identification du représentant légal (ou autre personne désignée comme correspondant auprès de la Ville)

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Courriel

Votre Dossier sera examiné par la Commission Culture, Sport et Vie Associative, dans le cadre de la préparation budgétaire. Une réponse vous sera donnée après délibération du Conseil Municipal.

Tout dossier incomplet ne sera ni instruit, ni présenté au Conseil Municipal.

FICHE N° 2 : PRESENTATION DE L'ACTION

Personne chargée de l'action :

Nom Prénom :

Adresse :

Tel :

Courriel :

Présentation de l'action

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Intitulé :

Date et lieu de réalisation de l'action :

Description et objectifs de l'action :

Quels sont les publics cibles ?

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires de l'action ?

Oui

Non

Pratiques tarifaires appliquées :

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ?

FICHE N°3 : BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
I – Charges directes affectées à l'action		I – Ressources directes affectées à l'action	
60. Achat		70. Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestation de services		Prestation de service	
Achat matières et fournitures		Produits des activités annexes	
Autres fournitures			
61. Services extérieurs		74. Subventions d'exploitation	
Locations		État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Entretiens et réparations		-	
Assurances		-	
Documentation		Région(s)	
Divers		-	
62. Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Département(s)	
Publicités, publications		-	
Déplacements, missions		Commune(s) (attention : La subvention sollicitée doit obligatoirement figurer ici)	
Services bancaires, autres		-	
63. Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler)	
Impôts et taxes sans rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
64. Charges de personnel		Fonds Européens	
Rémunération des personnels		CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres recettes (précisez)	
Autres charges de personnel		-	
65. Autres charges de gestion courante		75. Autres produits de gestion courante	
66. Charges financières		Dont cotisations	
67. Charges exceptionnelles		76. Produits financiers	
68. Dotation aux amortissements (provision pour renouvellement)		78. Reprises sur amortissements et provisions	
I – Charges indirectes affectées à l'action		I – Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86. Emplois des contributions volontaires en nature		87. Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total <i>(Attention : le budget doit être équilibré)</i>		Total <i>(Attention : le budget doit être équilibré)</i>	
L'association sollicite une subvention de.....euros Qui représente.....% du total des produits (<i>hors bénévolat</i>)			

Documents obligatoires devant être transmis avec le dossier de demande de subvention :

- Les statuts de l'association (si modification)
- Le procès-verbal du bureau (si modification)
- Le compte de résultat année N-1/Année N ou année N
- Les justificatifs de situation bancaire (comptes courants, comptes d'épargne)
- RIB de l'association (si nouvelle association ou si modification)
- Budget prévisionnel de l'action

Documents obligatoires devant être transmis dans les trois mois qui suivent l'action :

- Compte-rendu financier de l'action
- Bilan qualitatif de l'action

Renseignements concernant la situation bancaire

ETAT DE TRESORERIE

Montant Comptes courants :

Montant épargne (livrets, plans et comptes) :

TOTAL :

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), (nom, prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations sociales et fiscales (déclaration et paiement correspondants) ;
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Demander une subvention d'action de € ;
- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire de l'association ;

Fait à

Le

Signature

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement par la Ville de Privas. Elles ne seront traitées ou utilisées que dans la mesure où cela est nécessaire pour la continuité de nos services. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 10 ans. Pendant cette période, nous mettons tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes.

FICHE N°4 : BILAN QUALITATIF DE L'ACTION

Fiche à retourner dans les 3 mois suivant la manifestation.

Nom de l'association :

Intitulé de l'action :

Date et lieu de réalisation de votre action :

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ?

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires ?

Indiquer et justifier les écarts éventuels entre le budget prévisionnel et le bilan financier de l'action :

Quelles ont été les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation de l'action subventionnée ?

(Bénévolat, mise à disposition de biens meubles tels que matériel, véhicules par exemple et immeuble tels que salles, équipement sportif....)

Je soussigné(e), (nom, prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association,

Certifie exactes les informations du présent bilan qualitatif de l'action.

Fait, le

à

Signature

FICHE N°5 : RESULTAT FINANCIER DE L'ACTION
Fiche à retourner dans les 3 mois suivant la manifestation.

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
I – Charges directes affectées à l'action		I – Ressources directes affectées à l'action	
60. Achat		70. Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestation de services		Prestation de service	
Achat matières et fournitures		Produits des activités annexes	
Autres fournitures			
61. Services extérieurs		74. Subventions d'exploitation	
Locations		État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Entretiens et réparations		-	
Assurances		-	
Documentation		Région(s)	
Divers		-	
62. Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Département(s)	
Publicités, publications		-	
Déplacements, missions		Commune(s) (attention : La subvention sollicitée doit obligatoirement figurer ici)	
Services bancaires, autres		-	
63. Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler)	
Impôts et taxes sans rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
64. Charges de personnel		Fonds Européens	
Rémunération des personnels		CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres recettes (précisez)	
Autres charges de personnel		-	
65. Autres charges de gestion courante		75. Autres produits de gestion courante	
66. Charges financières		Dont cotisations	
67. Charges exceptionnelles		76. Produits financiers	
68. Dotation aux amortissements (provision pour renouvellement)		78. Reprises sur amortissements et provisions	
I – Charges indirectes affectées à l'action		I – Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86. Emplois des contributions volontaires en nature		87. Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total <i>(Attention : le budget doit être équilibré)</i>		Total <i>(Attention : le budget doit être équilibré)</i>	
L'association sollicite une subvention de.....euros Qui représente.....% du total des produits (<i>hors bénévolat</i>)			